



Rapport d'Activités 2022-2023

**Association JIGGEN JEF SUQALIKU
LES LINGUERES DU WALO- Mauritanie**

Table des matières

1 Message de la Présidente	5
2 Présentation	7
2.2 Stratégie d'implantation	9
2.2.1 Le rétablissement de la relation de confiance	9
2.2.2 Feuille de route de l'exercice écoulée.....	10
3 Bilan des Réalisations.....	11
3.1 Campagne de recrutement	12
3.1.1 Conditions financières d'adhésion	12
3.1.2 Sensibilisation	12
3.1.3 Résultat	13
3.2 Le mode d'organisation	14
3.2.1 Fonctions de Support.....	15
3.2.2 Fonctions-métier	15
3.3.2 Processus de travail	17
3.3 Règles de fonctionnement.....	17
3.3.1 Textes de base	17
4 Rapport financier	18
4.1 Commentaire	18
4.2 Compte de Résultat	19
5 Mentions spéciales	20
6 Perspectives.....	23
7 Annexe 1 : Plan Cadre Stratégique triennal (2023-2026)	24
8 Organigramme	25



1 Message de la Présidente

Lors de la gestation de l'initiative «Femme-Action-Développement» (FAD), j'ai été désignée Présidente du bureau exécutif provisoire proposé par les membres fondateurs. J'ai accepté volontiers cette lourde responsabilité en raison du grand espoir placé en ma modeste personne et l'opportunité qui m'était offerte pour parachever mon engagement pour la cause des femmes.

Dès l'adoption d'une vision partagée (juin 2021), nous avions engagé d'intenses activités de démarchage auprès des femmes rurales vivant dans la zone géographique du Walo, région du Trarza. A l'issue de plusieurs échanges avec les bénéficiaires potentielles, nous avions constaté qu'il y avait un besoin accru d'autonomisation chez nos interlocutrices mais nous n'avions pas pu réconcilier leurs attentes avec notre méthode rigoureuse de travail. De ce fait, l'objectif d'implanter l'initiative durant cette première année a été compromis.

A partir de la deuxième année d'activités (Juin 2022), nous avions bénéficié d'une assistance technique externe ayant permis le rétablissement d'une relation de confiance entre le bureau exécutif provisoire et les bénéficiaires potentielles. Cette assistance a permis d'obtenir des



résultats probants qui étaient au-delà de nos attentes. Ainsi, le processus de développement de l'initiative s'était accéléré aussi bien en termes de croissance de l'effectif des adhérentes que de l'amélioration de la qualité du management. Les réalisations obtenues dans la période de référence (01/06/2022 au 31/05/2023) ont été soutenues par trois principaux facteurs :

- Élaboration d'une stratégie d'implantation adaptée au contexte des bénéficiaires cibles,
- Une totale transparence dans tous les processus de travail y compris la gestion financière,
- Une méthode de travail axée sur les bonnes pratiques et respect des engagements pris.

Par ailleurs, la cérémonie de lancement officiel de notre mission d'autonomisation des femmes marque le point de départ d'une nouvelle ère de travail pleine de challenges. A ce titre, les principaux objectifs à poursuivre dans le prochain exercice (01/06/2023 au 31/05/2024) sont :

- Atteindre l'effectif cible de 2500 membres en renforçant la diversité ethnique et géographique dans la composition des futures adhérentes ;
- Créer une institution de microfinance de type B autorisant les dépôts et crédits ouverts au public,
- Etablir des relations de partenariat technique et financier, à l'effet de bénéficier d'un accompagnement pour la réussite de notre programme innovant d'autonomisation.

D'ores et déjà, l'initiative FAD compte 1917 femmes issues de différentes couches sociales mais

ayant accepté de conjuguer leurs efforts pour défendre une cause ultime commune. La démarche d'autonomisation préconisée s'appuie sur l'engagement de chaque membre à être le premier responsable de son propre développement.

En somme, le présent message est une occasion pour moi d'adresser mes vives félicitations à toute l'équipe qui m'a accompagné dans des moments de hauts et de bas ainsi que les autres personnes ressources externes qui n'ont ménagé aucun effort pour l'accomplissement de nos objectifs spécifiques. Enfin, je remercie infiniment les autorités publiques pour avoir fait de l'autonomisation des femmes un pilier important du développement socio-économique de la Mauritanie.

Yacine Mbodj



2 Présentation

2.1 Contexte historique

La création de l'Association Femme-Action-Développement (FAD) est inspirée du lancement officiel de la deuxième phase du Projet « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique du Sahel » (SWEDD) le 07/06/2021 à Kaédi, sous le haut patronage de la Première Dame. Le leadership de l'initiative est attribué à quatre femmes retraitées de la fonction publique qui ont saisi cette opportunité pour capitaliser leur solide expérience. L'ambition primordiale des membres fondateurs était de contribuer à l'autonomisation des femmes défavorisées de leur communauté.

Au départ, l'initiative ciblait uniquement les coopératives des femmes existant dans les localités du Walo¹. A ce jour, la principale activité économique des femmes du Walo est le maraîchage pratiqué dans de petites parcelles léguées par les hommes. En dehors de l'agriculture, les femmes s'activent généralement dans le commerce des produits agricoles et piscicoles bruts ou transformés. Toutefois, l'ensemble de ces activités ne les dispensent pas de leurs charges domestiques, d'autant plus qu'elles contribuent à la dépense familiale et doivent couvrir, dans la plupart des cas, leurs propres besoins

personnels.

Les conditions difficiles des femmes sont aggravées par les normes sociales patriarcales qui bouleversent la vie des jeunes filles. Celles-ci sont le plus souvent contraintes à accepter le mariage précoce et à abandonner l'école pour faute de surcharge des activités domestiques ou par manque d'infrastructures scolaires appropriées. A cela s'ajoutent les problèmes liés aux grossesses rapprochées en raison de l'absence de planning familial. Dans le souci d'échapper à ces pratiques traditionnelles, de nombreuses jeunes filles choisissent de migrer vers les zones urbaines pour y exercer des travaux domestiques avec tous les risques encourus.

Pour faire face aux nombreux obstacles susmentionnés, les femmes mutualisent leurs efforts en s'organisant en coopératives formelles ou non formelles. La tontine est une forme d'épargne et de crédit traditionnel incontournable chez les femmes du Walo. Elle leur permet de faire des prélèvements périodiques sur leurs maigres revenus, à l'effet de bénéficier des sommes plus ou moins importantes dans des moments opportuns nécessitant de grosses dépenses.

1) Étymologiquement, Walo est un terme géographique qui désigne les terres cultivées dans les zones inondables situées au bord du Fleuve Sénégal. Le même terme se confond avec l'ancien Royaume du Walo (1287-1855) dont la plus ancienne capitale (plus de quatre siècles) fut Ndiourbel, situé dans l'actuelle ville de Rosso-Mauritanie. D'ailleurs, le lieu est devenu un quartier populaire préservant la même appellation. L'effondrement de ce Royaume et l'accession à l'indépendance des pays riverains a provoqué la séparation de son peuplement entre le Sénégal et la Mauritanie. Les habitants du Walo sont appelés Walo-Walo.



La propension des femmes à faire de l'épargne est concomitante au désir pressant de dépenser toutes leurs économies pour satisfaire les demandes sociales normalisées. En effet, Les femmes Walo-Walo triment pour gagner leur vie mais elles ont du mal à sortir du cercle vicieux de la pauvreté à cause des dépenses incontrôlées qu'elles engagent lors des événements sociaux fréquents, tels que baptêmes, mariages, funérailles et chants religieux, appelés « Gamou ». Ce mode de vie est une norme sociale très ancrée et puissante affectant même la nouvelle génération de femmes éduquées qui cèdent aussi à la pression sociale.

En conséquence, le lancement du projet SWEDD en 2021 était perçu par les membres fondateurs comme un tremplin pour aider les femmes du Walo à adapter leurs comportements aux exigences du temps. Etant donné que celles-ci avaient déjà une culture d'épargne utilisant la méthode traditionnelle, la première idée ayant germé chez les fondatrices fut la mise en place d'une institution de microfinance moderne. En effet, les femmes cibles avaient adhéré à cette vision avec engouement mais elles avaient aussitôt rechigné lorsque des conditions financières étaient posées pour l'adhésion.

Les divergences de points de vue entre le bureau exécutif provisoire d'alors et les bénéficiaires cibles avaient occasionné une cascade de désistements dans les deux camps. Les dissidentes soutiennent leur position par

le cumul de mauvaises expériences vécues avec des organisations poursuivant des buts similaires. En effet, le bureau exécutif avait estimé le nombre de membres potentiels à 2405 lors des entretiens avec les représentantes des coopératives. De ce nombre, il n'en restait finalement que 137 femmes qui avaient accepté de se soumettre aux conditions financières d'adhésion. Après une année d'activités, il a été constaté que seulement cinq femmes parmi les soient disant engagées avaient honoré les frais d'adhésion de 50 MRU (1,36 €) et les cotisations annuelles de 1200 MRU (32,52€), reparti en 12 mois, soit 100 MRU par mois (2,71 €).

Le niveau d'engagement des membres restants s'était progressivement détérioré jusqu'à atteindre son plus bas niveau à la date d'anniversaire de l'initiative. Toutefois, le recours à une assistance technique externe en ce moment critique avait permis de renverser la situation. La nouvelle stratégie adoptée avait complètement

il a été constaté que seulement cinq femmes parmi les soient disant engagées avaient honoré les frais d'adhésion de 50 MRU (1,36 €) et les cotisations annuelles de 1200 MRU (32,52€), reparti en 12 mois, soit 100 MRU par mois (2,71 €).

transformé la perception des femmes sur l'image qu'elles avaient de l'initiative et du programme d'autonomisation économique proposé.



2.2 Stratégie d'implantation

La stratégie mise en œuvre à partir de la deuxième année d'activités (06/2022-05/2023) reposait sur les trois principes suivants :

- Prise en contact des valeurs et croyances des membres potentiels ;
- Recueil des besoins et préoccupation des femmes,
- Eveil des consciences des

femmes cibles sur leur condition de vie et les opportunités offertes par le programme d'autonomisation,

Par ailleurs, la stratégie comprenait deux étapes principales : le rétablissement de la relation de confiance brisée et la feuille de route de la réforme préconisée.

2.2.1 Le rétablissement de la relation de confiance

L'utilisation d'une approche favorisant l'émission d'émotion positive avait facilité le rétablissement de la relation de confiance brisée. Etant donné que les protagonistes partageaient les mêmes valeurs ancestrales, le rappel des valeurs communes avait suscité un regain de confiance qui était une condition sine qua non pour permettre aux femmes de s'écouter attentivement. Ainsi, les femmes s'étaient identifiées à la vision de l'initiative en acceptant les conditions financières qui étaient finalement devenues un aspect d'importance secondaire par rapport aux valeurs partagées.

Dans le but de préserver l'énergie positive générée chez les membres potentiels, l'association a adopté le nom d'emprunt « Linguère » pour désigner le membre adhérent. En effet, Linguère était un titre attribué aux reines, princesses et sœurs du roi dans l'ancien royaume du Walo. D'autant plus que beaucoup de chercheurs ont soutenu que les normes sociales dans ce royaume étaient basées sur

un système matrilinéaire. Des récits d'administrateurs coloniaux, tels que le Général Faidherbe, rapportent que les anciennes Linguières avaient un rôle prépondérant dans la conduite des affaires du royaume y compris l'occupation des fonctions de rois, cheffe des armées et conseillères.

En conséquence, la vision initiale et les valeurs adoptées sont :

• Vision : Faire rayonner l'esprit de Linguière chez chaque femme du Walo.

Les trois valeurs devant caractériser la Linguière sont :

• JOM : C'est l'esprit de sacrifice pour atteindre ses objectifs personnels et défendre la cause commune des femmes.

• NGOR : Correspond à l'honneur et l'intégrité qui doivent se manifester dans toutes les actions de la Linguière.

• LIGUEY : Signifie gagner sa vie à la sueur de son front. La Linguière doit d'abord compter sur ses propres moyens et capacités pour se développer.



En sus des conditions financières d'adhésion, chaque membre adhérent doit signer la charte Linguère composée de sept engagements :

- Porter le titre de Linguère avec fierté et humilité,
- Respecter tous les textes et règles de l'association FAD,
- Incarner les valeurs : JOM, NGOR et LIGUEY,
- Perpétrer une image positive de l'initiative,
- Adopter des comportements nouveaux qui aideront à réaliser l'autonomisation économique,
- Être solidaire envers toutes les Linguères,
- Contribuer au développement de l'association et du pays à la limite de ses possibilités

L'objectif principal de l'Association FAD est de rendre autonome 2500 femmes.

Les objectifs spécifiques sont :

- Recruter au moins **deux-milles cinq cents (2500) membres** actionnaires ;

- Amener les Linguères à adopter de nouveaux comportements favorables à leur autonomisation ;

- Accompagner financièrement et techniquement chaque Linguère dans son projet personnel

L'objectif principal de l'Association FAD est de rendre autonome 2500 femmes.

2.2.2 Feuille de route de l'exercice écoulée

La feuille de route adoptée à la reprise des activités concernait des objectifs à court terme concourant à la réalisation des objectifs opérationnels de l'association. A cet effet, douze objectifs ont été définis et planifiés dans un chronogramme pour la période allant du 01/06/2022 au 31/05/2023. Pour chaque objectif, il était défini les activités afférentes, la ou les responsables assignées, le résultat attendu, le délai de réalisation et l'indicateur de suivi/évaluation.

Le diagramme ci-dessous montre les résultats attendus correspondant aux objectifs fixés. L'un des principaux challenges était de recruter suffisamment de membres dans le délai de trois mois fixés pour la première phase d'ouverture des adhésions, afin d'organiser une assemblée générale constitutive. La tenue de cette assemblée était une étape cruciale pour l'obtention d'un agrément conformément au processus prévu par la loi.

Feuille de route





3 Bilan des Réalisations

Les douze activités de la feuille de route ont été entièrement réalisées dans les délais respectifs impartis et en qualité. Les principales

réalisations peuvent être regroupées en trois catégories : la campagne de recrutement, le mode d'organisation et les règles de fonctionnement.



3.1 Campagne de recrutement

L'objectif de recruter 2500 membres actionnaires qui bénéficieront du programme d'autonomisation est un défi statutaire. L'accomplissement des deux résultats escomptés relatifs à la stratégie de recrutement et la désignation des points focaux dans les zones cibles a eu un impact significatif sur cet objectif spécifique.

La fixation de condition financières d'adhésion et la politique de sensibilisation constituaient des points fondamentaux de la campagne de recrutement organisée en deux phases distinctes.

3.1.1 Conditions financières d'adhésion

Le recrutement des membres était fondé sur un principe de contribution financière quel que soit le statut social de la candidate. Bien que cette condition ait été la source de dissension entre le bureau exécutif et les membres potentiels durant la première année d'activités, les membres potentiels avaient accepté les conditions financières plus élevées qui étaient fixées à la reprise des activités. Ainsi, le facteur financier n'était plus un blocage mais un signe de renouvellement de l'engagement des femmes envers les valeurs ancestrales. En conséquence, les candidates étaient prêtes à

sacrifier certains besoins personnels primordiaux pour porter le titre distinctif de Linguère.

Au démarrage de la campagne de recrutement, les conditions d'adhésion initiales étaient revues à la hausse. Les cotisations fixées pour la première phase comprenaient des frais d'adhésion non remboursable 100 MRU (2,71 €) et une part sociale de 2000 MRU (54,21€) en paiement unique. A la deuxième phase, le montant de la part sociale est resté le même mais les frais d'adhésion ont été augmentés de 300%, soit 300 MRU (8,13 €).

3.1.2 Sensibilisation

La campagne de recrutement s'était déroulée en deux phases :

- 1ère phase allant du 04/06/2022 au 31/08/2022,

- 2ème phase allant du 01/11/2022 au 31/12/2022.

Cette phase a été prolongée de 15 jours en raison de la forte affluence

aux dernières heures de la date limite, étant entendu qu'une centaine de candidates n'a pas pu s'inscrire à ce jour pour faute de retard. Plusieurs équipes de mission avaient été constituées pour rencontrer les membres potentiels.





Au total, 20 localités ont été visitées et des réunions tenues avec les femmes résidentes. De même, à Nouakchott.

3.1.3 Résultat

Le nombre total des femmes adhérentes qui ont payé les frais d'adhésion et part sociale s'élève à 1917, chiffre entièrement confirmé. Lors de la première phase, il y avait 650 femmes qui s'étaient inscrites mais 180 parmi elles n'ont pas pu compléter leurs cotisations dans les délais fixés pour faute de moyens. Le nombre d'adhésion validée était de 462 plus huit inscriptions dont les montants correspondants étaient encaissés mais les intéressées non identifiées. Ces chiffres ne tiennent pas compte des candidates qui avaient complété

leurs cotisations à la deuxième phase du recrutement et des suppressions effectuées à l'issue du rapprochement entre les situations comptables et extra-comptables.

Concernant la deuxième phase, le nombre d'inscription avait atteint 1455, soit plus du triple des femmes inscrites à la 1ère phase. L'augmentation des frais d'adhésion n'a pas ralenti l'affluence. Par contre, l'attractivité de FAD a été beaucoup plus importante en raison des témoignages positifs de bouche-à-oreille sur le mode de gestion.

3.2 Le mode d'organisation

Le système d'organisation de FAD se compose de trois organes décisifs. Il s'agit de l'Assemblée Générale, le Conseil des Sages et de Discipline et le bureau exécutif (Voir Annexe 1).

L'assemblée Générale est l'instance suprême de l'Association. Elle fixe les orientations générales et délibère sur toutes les questions de

portée générale y compris l'élection du top management et l'adoption des propositions de nomination des membres du Conseil des Sages et de Discipline. Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route, l'assemblée générale constitutive a été organisée le 25 septembre 2022.



Le Conseil des Sage et de Discipline est un organe indépendant qui joue un rôle de surveillance et de veille à l'éthique ainsi que la résolution des conflits individuels et organisationnels. Il est composé de neuf

membres représentant les différentes zones géographiques où résident les Linguères. Les membres du Conseil ont un mandat à durée illimitée.

Le Bureau Exécutif est l'organe permanent chargé de superviser les activités concourant à la réalisation des objectifs opérationnels. Les officielles du bureau exécutif ont un mandat de deux ans non renouvelables successivement. Le bureau exécutif comprend des structures relatives aux fonctions de support et deux structures-métiers dédiées au programme d'autonomisation des femmes.



3.2.1 Fonctions de Support

Le bureau exécutif comprend quatre structures dites fonctions de support : Le Secrétariat Général, la Trésorerie, la Communication et le Commissariat aux comptes. Ce dernier a un statut

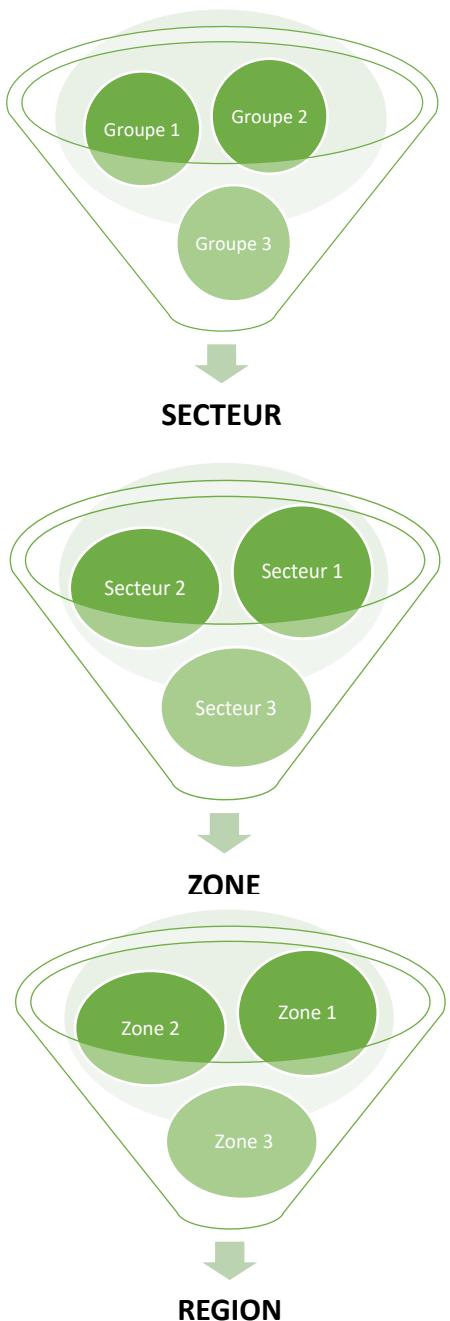
indépendant et rapporte à l'assemblée générale, le Conseil des Sages et la Présidente du bureau exécutif suivant la nature des activités entreprises.

3.2.2 Fonctions-métier

Les structures-métier ont pour rôle de créer des valeurs ajoutées visant directement l'accomplissement des objectifs opérationnels de FAD. Les deux structures concernées sont : le Réseau et la Gestion des Projets.

Le Réseau de FAD est organisé suivant le centre d'intérêt intéressant les Linguères, les liens d'affinité et/ou

la position géographique. Le membre est le plus petit démembrlement du Réseau. La base de données identifie chaque membre par les coordonnées suivantes : nom et prénom, matricule (numéro de badge), numéro d'identification national, numéro de téléphone, lieu de résidence et activité économique.



Un groupe WhatsApp est créé pour faciliter la circulation de l'information descendante et ascendante. Chaque groupe est représenté par deux membres au sein du forum WhatsApp. Le rôle des représentantes est de partager les informations et de remonter les requêtes formulées par les membres de leur groupe.

A ce jour, le Réseau compte 95 groupes fonctionnels et 392 Linguères en instance d'affectation de groupe. Plusieurs groupes œuvrant dans trois principales activités de FAD sont déjà opérationnels : l'agriculture, la transformation de produits agricoles et le commerce en détails.

En ce qui concerne la structure chargée de la gestion des projets, elle est responsable du montage des projets et de la mobilisation des financements. Chaque projet développé doit améliorer la productivité et la performance individuelle et collective d'un ou plusieurs groupes. En d'autres termes, les projets doivent contribuer à l'atteinte des objectifs relatifs à l'autonomisation des femmes. A titre d'exemple, l'un des projets en cours est de confectionner une machine permettant la transformation de la farine issue des produits agricoles en couscous et autres dérivées. Actuellement, six groupes de femmes font manuellement de la transformation avec des moyens rudimentaires.



Des Linguères opérant dans le commerce en détails



Des Linguères pratiquant le maraîchage



Linguères faisant manuellement de la transformation du mil et riz en couscous et autres dérivées

3.3 Règles de fonctionnement

L'ensemble des activités de FAD sont régis par les Statuts et Règlement Intérieur qui sont les textes de base prévus par la loi n°2021-004 du 10 février 2021 relatives aux associations, aux fondations et aux réseaux. En dehors de ces textes, des notes de service signées de la Présidente encadrent les processus de travail.

3.3.1 Textes de base

Les statuts de l'Association et le règlement intérieur en vigueur ont été adoptés par l'assemblée générale. Avant l'exposé de ces documents à l'assemblée générale, les projets ont fait objet de présentation et d'échange dans le groupe WhatsApp et des commissions ad hoc mises en place à cet effet.

Le règlement intérieur est le premier texte d'application des grandes orientations consignées dans les Statuts de l'Association.

3.3.2 Processus de travail

Des notes de services explicites fixent les procédures d'encaissement et de décaissement d'argent, les règles de gestion des réunions et les attributions de chaque poste du bureau exécutif.

Le commissionnaire aux comptes certifie les comptes en fin d'exercice et audite la conformité aux procédures ainsi que le contrôle des pièces justificatives relatives à chaque dépense.

4 Rapport financier

4.1 Commentaire

Le compte de résultat de l'Association FAD au titre de l'exercice 2022-2023 a enregistré au 31/05/2023 un solde excédent de 4 186 622 MRU (113 470,84 €) correspondant au total des soldes bancaires et mobile-banking de l'Association. Les produits d'exploitations durant cette période ont été essentiellement composés des apports des membres, soit à hauteur de 96,1%. En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles s'élèvent à 352 512 MRU (9 554,20 €).

L'exercice passé a été globalement exceptionnel en raison de la coïncidence avec les activités relatives à la création officielle de l'association et la constitution d'un capital propre pour la mise en place d'une institution de microfinance. Les parts sociales totales appelées et libérées correspondent à 85% des produits mobilisés, soit 3 842 000 MRU (104130,48 €). Quant aux produits liés au fonctionnement, ils représentent

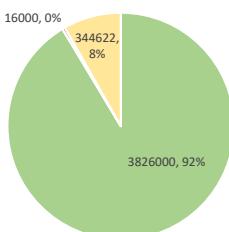
Le solde excédentaire du compte de résultat comprend trois montants de natures différentes répartis comme suit :

15% des produits exploitations, soit un montant de 697 134 MRU financé à hauteur de 75% par les membres sur la base des cotisations relatives aux frais d'adhésion et apports bénévoles.

Le budget de fonctionnement est exécuté à hauteur de 51,56 %. L'ensemble des dépenses de l'exercice ont été largement couvertes par le compte de fonctionnement alimenté par les frais d'adhésion et les levées de fonds interne et externe. Les plus importantes charges exécutées étaient les dépenses relatives à la confection des badges, le paiement des honoraires du personnel d'appui administratif ayant assuré la permanence au siège,

les motivations financières accordées aux membres qui s'étaient portées volontaires lors de la campagne de recrutement et l'organisation de l'assemblée générale constitutive.

Repartition du solde excédentaire



■ Capital propre ■ Provision ■ Solde compte fonctionnement



Le compte de résultat détaillé se présente comme suit :

NB : La situation ci-dessus ne fait pas apparaître les contributions volontaires en nature qui sont composées essentiellement de :

- La mise à disposition gratuit d'un local servant de siège social ;
- Don de mobilier de bureau et autres matériels ;
- Les services d'un consultant bénévole.

4.2 Compte de Résultat

Produits	Montant en MRU	Montant en €
Parts sociales des membres	3 826 000	103 302
Frais d'adhésion	472 850	12 767
Contribution bénévole membres	26 000	702
Levée de fonds externe	178 000	4 806
Provision membres non identifiés	16 000	432
Autres produits	20 284	548
Total I	4 539 134	122 557
Charges		
Frais de gestion courante	8 570	231
Frais de mission et transport	30 400	821
Assemblée Générale Constitutive	50 000	1 350
Honoraires agents contractuels	65 000	1 755
Formation	2 450	66
Confection de carte d'adhésion et pochettes	81 806	2 209
Achat de mobilier de bureau et autres accessoires	19 250	520
Motivation des membres bénévoles	61 100	1 650
Charges de communication	17 150	463
Assistance sociale	5 000	135
Frais bancaires	3 241	88
Frais de transfert mobile	845	23
Commissions sur actes notariés	7 700	208
Total II	352 512	9 518
EXCEDENT (Total I - Total II)	4 186 622	113 039



5 Mentions spéciales

Dans le cadre de la poursuite des objectifs opérationnels, une commission restreinte du bureau exécutif a effectué une série de rencontres avec les autorités publiques concernées par la thématique d'autonomisation des femmes, à l'effet de leur faire part des ambitions de l'association, de s'enquérir des opportunités offertes par les différents départements étatiques en la matière et de requérir leurs conseils et orientations.

Ces rencontres ont permis d'avoir un aperçu global sur la politique de l'état en matière d'autonomisation des femmes et son enjeu au niveau international. Toutes les autorités rencontrées ont salué l'initiative

et adressé leurs félicitations pour l'engagement et la démarche adoptée.

Les principales recommandations tirées des rencontres se résument comme suit :

- Ouvrir l'adhésion des inscriptions aux autres communautés et zones géographiques, afin de contribuer à l'unité nation qui constitue un objectif stratégique de la politique générale du gouvernement mauritanien,
- Renforcer l'accompagnement technique pour mieux suivre la ligne de conduite tracée,
- Identifier des projets innovateurs qui apportent des solutions aux problèmes dont les femmes sont exposées.



Entretien des membres fondateurs avec la Première Dame, **Son Excellence, Dr Mariem Mint Mohamed Fadel Ould Dah**



Rencontre avec le Ministre des Affaires Économiques et
de la Promotion des Secteurs Productifs,
Monsieur Ousmane Mamadou Kane



Entretien avec la Ministre de l'Action Sociale, de l'Enfance
et de la Famille, **Madame Savia N'Tahah**



Entretien avec, Ambassadeur itinérant,
Monsieur Samba Thiam,



Entretien avec Présidente du Conseil Régional de Nouakchott, **Madame Fatimetou Mint Abdel Malick**,



Entretien avec la Directrice Générale de l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie, **Madame Aissata Lam**

6 Perspectives

Le plan cadre de la stratégie triennale de FAD comprend sept axes prioritaires (Voir tableau en Annexe):

1. Le Partenariat
2. L'autofinancement,
3. La diversité culturelle
4. L'éducation financière
5. Le développement personnel
6. La santé et l'éducation
7. Les solutions aux barrières sociales.

Les tops trois priorités pour l'exercice 2023-2024 s'inscrivent sur les trois premiers axes, à savoir :

Partenariat : Développer des relations de partenariat avec les bailleurs potentiels et institutions

expérimentées en matière d'autonomisation des femmes ;

Autofinancement : Créer une institution de microfinance autorisant les dépôts et crédits ouverts au public,

Diversité : Ouvrir les adhésions aux membres des autres communautés et ou habitantes d'autres régions du pays.

Toutefois des activités parallèles de moindre ampleur seront entreprises pour la réalisation des objectifs des quatre autres axes restants. La particularité des tops priorités est qu'ils consommeront plus de temps, moyens et énergies.

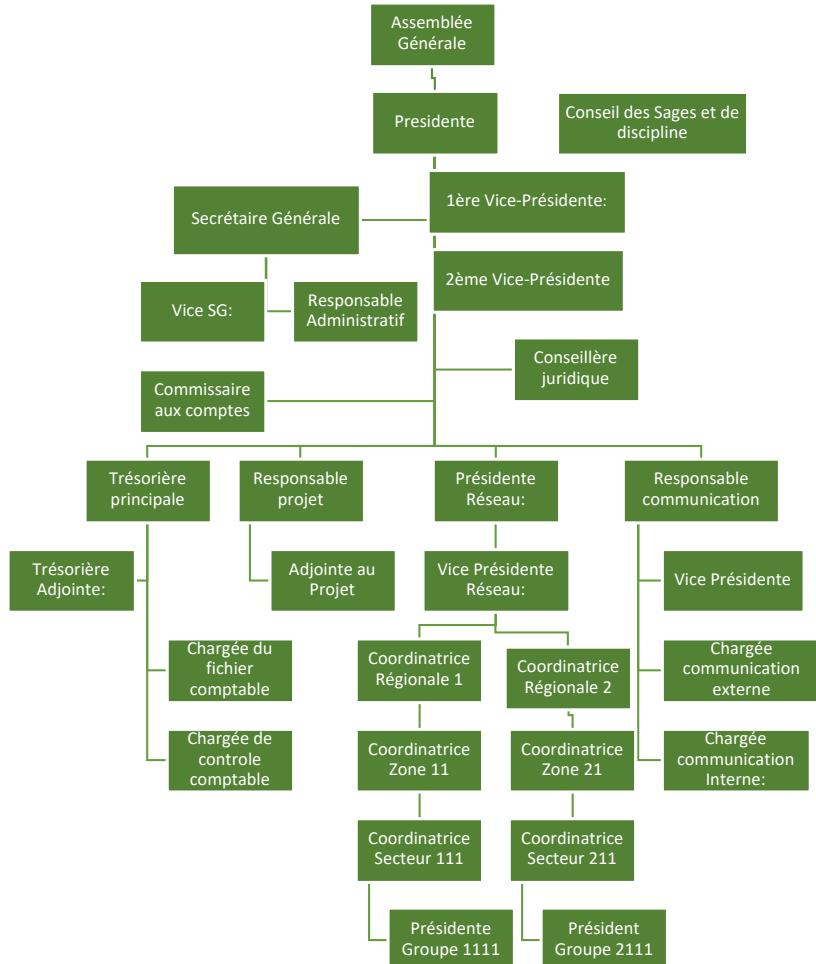


7 Annexe 1 : Plan Cadre Stratégique triennal (2023-2026)

Axes prioritaires	Objectifs visés	Actions majeures	Résultats attendus	Indicateur de suivi
Partenariat	Développer des relations de partenariat avec des bailleurs et institutions expérimentées en matière d'autonomisation	Organiser un événement officiel regroupant les bailleurs potentiels résidents à Nouakchott Tisser des liens de coopération avec les partenaires potentiels Soumettre des projets de développement	Renforcement de l'accompagnement technique et financier	Le nombre d'accords de partenariat conclu
Autofinancement	Créer une Institution de microfinance dont les Linguères détiennent la majorité des actions	Obtenir l'agrément de la Banque Centrale de Mauritanie Faciliter l'accès au financement pour les projets personnels des femmes	Développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les membres	Taux de couverture des demandes de financements des projets individuels
Diversité culturelle	Ouvrir l'adhésion aux membres des autres communautés et ou habitantes d'autres régions du pays	Compléter l'effectif cible de 2500 membres en encourageant la diversité ethnique et géographique Intégrer les réseaux d'organisations féminines nationales œuvrant dans l'autonomisation	Accomplissement de l'objectif d'autonomisation dans la cohésion sociale	Le taux de diversité des membres/ le nombre d'accords de coopération avec les ONG locales
Éducation financière	Enseigner aux femmes les fondements de la gestion financière d'un projet	Mettre en place un programme d'éducation financière obligatoire Mettre à la disposition des femmes des outils simples pour l'application des acquis de formation	Rationalisation des dépenses chez les femmes	Le niveau d'assimilation des outils assignés
Développement personnel	Aider les femmes à valoriser leurs talents et atteindre leur plein potentiel	Mettre en place un programme d'éveil des consciences sur les besoins d'adoption de nouveaux comportements compatible avec l'autonomisation Organiser des sessions de coaching individuel et collectif	Meilleure performance individuelle et collective	Niveau de changement des anciens comportements
Santé et éducation	Sensibiliser les femmes sur les enjeux de la santé et l'éducation pour leur développement	Mettre en œuvre une campagne d'alphabétisation des femmes rurales et la scolarisation des jeunes filles ainsi que leur maintien à l'école Organiser des campagnes de sensibilisation sur la santé reproductive et nutritionnelles des femmes	Les femmes se responsabilisent mieux pour leur santé et l'éducation des jeunes filles	Taux d'impact des campagnes de sensibilisation
Solution aux barrières sociales	Faire un plaidoyer sur le besoin d'autonomisation des femmes auprès des personnes ressources de la société	Encourager les échanges avec les chefs coutumiers, Imams et autres acteurs de la gent masculine Utiliser les médias et réseaux sociaux pour promouvoir l'autonomisation des femmes	Meilleure acceptation de l'idée d'autonomisation des femmes chez les conservateurs	Nombre de rencontres avec les influenceurs traditionnels/ Taux d'impact des influenceurs sur les réseaux sociaux



8 Organigramme





Récépissé N° 01000252012202205260 en date du 21 /12/2022, délivré par le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Numéro de compte bancaire 929-210260-6760, ouvert dans les livres de la Banque Populaire de Mauritanie. Siège social sis cité plage vers pompiers. SiteWeb : www.jjsuqaliku.orgTel : 44 88 85 02 -Email : j.suqaliku@gmail.com